

## REDISSE IV ANGOLA – APPUI A LA VACCINATION CONTRE LA RAGE

Du 15 au 16 janvier 2024 à Luanda, s'est tenue une réunion des membres de la Commission technique contre la rage, selon l'approche intégrée "Une Seule Santé".

L'objectif de la réunion visait à préparer les documents de travail pour la réunion de la Commission interministérielle (Plan et stratégie nationale de contingence et d'urgence contre la rage), ainsi que les instruments techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une campagne massive de vaccination antirabique des chiens et des chats, dans le but d'éliminer la rage transmise par les chiens chez l'homme d'ici 2030.



Le Programme Régional pour l'amélioration des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE IV-ANGOLA), selon l'approche "Une Seule Santé", vise à renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales pour la surveillance épidémiologique des maladies, la préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et à fournir une réponse rapide et efficace aux crises et aux situations d'urgence. C'est dans ce contexte, que REDISSE IV-ANGOLA prévoit d'appuyer la campagne nationale de vaccination des animaux contre la rage qui se déroulera dans les dix-huit (18) provinces du pays.

En Angola, le Ministère de la Santé (MINSa), par l'intermédiaire de la Direction Nationale de la Santé Publique a signalé une moyenne de 208,1 cas de la rage par an entre 2010 et 2022, et 236 en 2023.



Le Ministère de l'Agriculture et des Forêts (MINAGRIF), par l'intermédiaire de l'Institut des Services Vétérinaires (ISV), coordonne le comité technique contre la rage et intègre le contrôle et la prévention des maladies animales ; en particulier les zoonoses prioritaires dans le pays, comme la rage, par la mise en œuvre de mesures sanitaires.